



DEPARTEMENT DU DOUBS  
Arrondissement de BESANCON  
Canton de BOUSSIÈRES  
**MAIRIE DE PUGEY**  
Rue de la Maltournée  
25720 PUGEY  
Tél. 03.81.57.27.94  
Fax. 03.81.57.50.93

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2014</b></p>
---

**Convocation du** : 27/05/2014

**Ouverture de séance** : 20 H 30

**Clôture de séance** : 0 h 10

**Nombre de membres du Conseil municipal en exercice** : 14

**Membres du Conseil municipal présents** : 12

**Etaient présents** :

Mesdames : ALFONSI Sylvie-Anne, CARREZ Sonia, MAILLARD Albane, MOISSON Céline,

Messieurs : BASSAND Christophe, ESTANAVE Samuel, FAVORY Yannick, GOURLAY Daniel, JOURDAN Michel, LAIDIÉ Frank, MOREL Sébastien, BRAILLARD Nicolas

**Etaient absents excusés** :

BOUSSON Gaëtan a donné procuration à LAIDIÉ Frank  
BLANCHARD Sandrine a donné procuration à MOISSON Céline

Le compte-rendu du Conseil municipal du 07 AVRIL 2014 est approuvé à l'unanimité.

BRAILLARD Nicolas est nommé secrétaire de séance.

## ORDRE DU JOUR    Session ordinaire

- Délibération rachat de la créance du prêt travaux ONF
- Délibération devis travaux ONF 2014
- Délibération vente de sapin
- Délibération référent sécurité
- Délibération représentant du SYDED
- Arrêté de délégation du 1<sup>er</sup> adjoint
- Rythme scolaire
- Centre village
- Etude Cabinet Reilé Gestion ruissellement et inondation
- Questions diverses

### **1/ Délibération rachat de la créance du prêt travaux ONF :**

La commune de Pugey a passé avec l'Etat le 16 septembre 1982 un contrat sous forme de travaux pour le reboisement de parcelles forestières. Ce contrat porte sur une superficie de 27.88 ha.

Le montant de la créance s'élève actuellement à 108 493.02 euros (capital : 74 892.74 € et intérêts 33 600.28 €)

Suite à la parution de la circulaire C2011-3043 du 24 mai, définissant les modalités de remboursement anticipé et de résiliation des prêts en travaux du FFN.

Un bilan technique a été établi le 20/08/2013 par les agents de l'ONF. Il ressort des relevés de terrain qu'une surface de 24.12 Ha est en échec complet du fait de la non réussite des plantations d'érables sycomores et de hêtres.

Cette surface peut être distraite du contrat initial.

La créance liée à notre contrat peut donc être évaluée au montant de 14 631. 77 €.

Il est possible d'opter pour un remboursement anticipé de la créance en bénéficiant d'un abattement supplémentaire. Dans notre cas l'abattement est de 10 % ramenant la créance à 13 168.59 €

Règlement en deux versements : 1<sup>er</sup> à l'acceptation de la proposition le 2<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> mai 2015.

↳ Les membres du conseil municipal autorisent Mr le Maire à effectuer le remboursement en deux échéances. Vote à l'unanimité.
---

### **2/ Délibération devis travaux ONF 2014 :**

Mr le Maire demande l'autorisation de signer le devis concernant les travaux forestiers 2014 par l'ONF d'un montant de 1 898.16 € TTC

Le programme est établi conformément au document d'aménagement de la forêt de Pugey, aux engagements de l'ONF liés à la norme ISO 14001 et notre engagement PEFC. (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières).

↳ Après délibération, les membres du conseil municipal souhaitent reporter la décision de signer ce devis à une prochaine réunion. Une visite explicative avec le garde de l'ONF va être programmée.
--

### **3/ Délibération vente de sapin**

Mr le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil municipal de signer le contrat de vente en prévente, concernant les sapins des parcelles n° 7, 8 et 9.

↳ Les membres du conseil municipal autorisent Mr le Maire à signer le contrat de vente des sapins (prévente)  
Vote à 2 Contre, 1 Abstention, 11 Pour

### **4/ Délibération référent sécurité**

Mr le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil municipal de procéder à la désignation d'un nouveau référent sécurité (correspondant défense) à compter du 1<sup>er</sup> juin 2014.

Candidature : Sébastien MOREL

↳ Les membres du conseil municipal désignent Sébastien MOREL en tant que référent sécurité à compter du 1<sup>er</sup> juin 2014  
Vote à l'unanimité

### **5/ Délibération représentant au SYDED**

Mr le Maire demande aux membres du conseil municipal de procéder à la désignation d'un représentant au SYDED

Candidature : Daniel GOURLAY

↳ Les membres du conseil municipal désignent Daniel GOURLAY en tant que représentant au SYDED  
Vote à l'unanimité

### **6/ Arrêté de délégation du 1<sup>er</sup> adjoint**

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il a modifié en concertation avec la préfecture son arrêté de délégation de fonction et de signature au premier adjoint Mr Sébastien MOREL pris n° 2014/04 concernant la délégation de fonction des adjoints :

- pour gérer les affaires générales, les affaires financières et budgétaires, les affaires à la sécurité, à la salubrité et à la tranquillité publique,
- pour la signature de tout document administratif dans ces domaines,
- pour la signature de tout document d'urbanisme en cas d'empêchement du maire et du troisième adjoint.

Cette délégation est confiée en cas d'absence ou d'empêchement du Maire.

### **7/ Rythmes scolaires**

La commission des affaires scolaires présente l'avancée du travail mené sur la réforme des rythmes scolaires :

- Il est rappelé les horaires du RPI et le principe du ramassage bus des enfants après le périscolaire, arrêtés par les conseils municipaux de Larnod et Pugey sur proposition du comité de pilotage.

- La commission rappelle son attachement, dans l'intérêt des enfants, à réduire la journée scolaire et de s'inscrire dans l'organisation d'activités d'une heure quatre soirs par semaine de 15h20 à 16h20 pour l'école de Pugéy. Une recherche active d'intervenants pour des activités de qualité a été menée notamment en collaboration avec le FRAP.

- Plusieurs simulations sont présentées au conseil municipal. Il est rappelé que l'Etat accorde pour l'année prochaine 4500 € pour l'organisation du périscolaire. Une participation financière devra être demandée aux parents pour la mise en place du périscolaire. Celle-ci est indispensable pour compléter l'engagement financier de la commune.

L'urgence a conduit les communes du RPI à travailler chacune pour son propre périscolaire mais une réunion de coordination est programmée le 3 juin prochain avec la commission des affaires scolaires de Larnod.

Une réunion publique d'information est organisée à 20 heures le 6 juin prochain à destination des parents d'élèves.

## **8/ Centre village**

Présentation du projet Centre village modifié par la commission « Centre village » aux membres du conseil municipal.

Chiffrage en cours du projet remanié par le Bureau du paysage.

## **9/ Etude Cabinet Reilé Gestion ruissellement et inondation**

Une étude sur la gestion des eaux de ruissellement et des inondations a été entreprise. Le cabinet Rélié a été contacté et a proposé un devis. D'autres devis sont attendus.

Le dossier est en cours.

## **10/ Questions diverses**

**Commissions** : Bon déroulement du travail des commissions, l'ouverture aux personnes extérieures dans les commissions est possible mais dans certaines commissions uniquement.

**CCAS** : Deux réunions ont déjà eu lieu : une pour le vote du Budget. Une seconde pour réfléchir aux actions du CCAS. Une troisième réunion début juillet doit permettre l'adoption d'un règlement intérieur et de finaliser les actions à entreprendre.

**Véhicule commune** : L'étude de la sécurisation du véhicule de la commune est en cours (signalisation pour la sécurité des agents). Les divers devis doivent revenir.

**Fort de Pugéy** : De gros travaux ont été réalisés au cours du mois de mai grâce à l'association Avalfort, ses bénévoles pugelots et le 19<sup>ème</sup> régiment du Génie de Besançon qui fête ces 50 ans cette année. Une convention a été signée à cette occasion.

**Eclairage public** : Une réunion est programmée le 3 juin à 18 h ; dossier en cours d'étude.

**Affouage** : Le cubage est terminé, il représente un volume de 1058 stères.

**Vol de bois** : La commune a porté plainte pour vol de bois (2 stères). La personne a été interpellée grâce aux éléments fournis par un habitant de la commune. Bien conscients de l'âge avancé de l'auteur des faits, la commune désire simplement que toutes les dispositions soient prises afin de mettre un terme à ces agissements sans que de plus amples poursuites soient engagées à son encontre.

**Vol de cuivre** : La commune a porté plainte pour vol de cuivre sur les candélabres route du chalet d'Arguel intervenue la nuit 22 au 23 mai 2014.

**Chien** : Problème de voisinage lié à un chien dans le quartier de l'église. Des aménagements ont été faits avec du grillage et le chien est tenu en laisse. Il est demandé que le chien soit promené avec une muselière.

**Espace de promotion des producteurs**: Le permis de construire au profit du Si les grands prés concernant la structure en dur pour le marché de producteurs vient d'être accordé.

**Local association** : Le problème du local associatif du Presbytère est réglé. Cette salle retrouve sa vocation initiale. Les associations ont été associées à la discussion ce qui a permis une décision consensuelle.

**Commission bâtiment/cimetière** : Le travail sur les tarifs et le règlement du cimetière pourra être présenté lors du prochain conseil municipal

**SPANC** : La phase de diagnostic est indispensable avant toute chose. A son terme, le conseil municipal s'engage à étudier toute solution pour assister les habitants concernés.

**Ralentisseur du Chemin des vieilles loges** : la signalisation du ralentisseur est nécessaire.

**Miroir Signalisation** : Les miroirs vont être changés (problème de fabrication).

**Panneau** : Un projet est en cours d'étude pour faire poser quelques panneaux d'information avec le plan du village.

**Site internet pour l'information municipale** : Le dossier est toujours à l'étude, 3 devis sont en cours.

**Quelques rendez-vous :**

**Fête de l'été** : Organisé par les communes d'Arguel et Pugey avec le FRAP et PUGÉY fait son marché, elle aura lieu le samedi 21 juin. Les préparatifs sont en cours sous l'égide de la commission « Fêtes et cérémonies ». Tous les conseillers sont invités à participer.

**Kermesse de l'école** : Organisée par les parents d'élèves et les équipes enseignantes du RPI la Kermesse se tiendra à Larnod, le 13 juin 2014 en fin d'après-midi. Le conseil municipal est cordialement invité.

**Téléthon** : Réunion avec le coordinateur Téléthon du Doubs plateau le 4 juin 2014.

La séance est levée à 00 H 10.

Le secrétaire  
BRAILLARD Nicolas

Le Maire,  
LAIDIÉ Frank

ALFONSI Sylvie-Anne

CARREZ Sonia

MAILLARD Albane

MOISSON Céline

BASSAND Christophe

ESTANAVE Samuel

FAVORY Yannick

GOURLAY Daniel

MOREL Sébastien